



Présentation du CESC et programme d'actions pour 2014/2015

publié le 19/12/2014

Dans chaque collège ou lycée, il existe un CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).

Les missions du CESC sont les suivantes :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté,
- préparer le plan de prévention de la violence,
- proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion,
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives.

Chaque établissement scolaire adapte ses actions en fonction des besoins de sa population d'élèves.

Pour le collège Emile Zola, deux axes principaux ont été retenus :

- ▶ un axe santé
- ▶ un axe citoyenneté

Vous trouverez en pièce jointe la planification des actions pour l'année scolaire 2014/2015.

Document joint

 [2014_tb_projets_actions_cesc_pour_site](#) (PDF de 70.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.